

Mon parcours en chirurgie



Démarches administratives



➤ Pré-admission obligatoire au plus tard 10 jours avant votre entrée

- **Soit sur place**, en vous rendant au service des Admissions situé dans le Hall principal (du lundi au vendredi de 8h à 18h30)
- **Soit en ligne**, en vous connectant à Ramsay Services.



[lien ici](#)

➤ Admission le jour de votre entrée

Veuillez vous présenter à l'accueil principal pour votre enregistrement

➤ Sortie avant de quitter l'établissement

Vous devez procéder à votre sortie administrative et régler votre séjour avant de quitter l'établissement.

En cas de fermeture du service, les documents de sortie vous seront adressés par courrier. Vous aurez la possibilité de régler votre facture en ligne sur notre site internet.



[lien ici](#)

Documents à fournir :

- pièce d'identité
- carte vitale
- carte de mutuelle

+ pour un mineur :

- Livret de famille
- Pièce d'identité des représentants légaux
- Autorisations signées

+ pour un majeur sous tutelle :

- Décision de justice
- Pièce d'identité des tuteurs
- Autorisations signées

Offres hôtelières



Pour garantir votre bien-être et votre confort durant votre hospitalisation, l'établissement met à votre disposition plusieurs offres de chambres particulières. Le choix de cette prestation se fait dès la pré-admission.



SOLO PLUS

Toute la commodité d'une chambre connectée



Chambre particulière



Wifi



Télévision



Téléphone

SOLO PLUS :
129€ /jour



SOLO CONFORT

Toute la commodité d'une chambre toutes options



Chambre particulière possible avec 1 accompagnant



Wifi



Télévision



Téléphone



Petit-déjeuner plaisir *



Kit cosmétique de Bienvenue



Diner accompagnant

SOLO CONFORT :
159€ /jour

Modalités de facturation :

- Du jour de l'entrée au jour de la sortie inclus
- Prise en charge de ces prestations selon votre mutuelle

Disponibilité des chambres :

Tout est mis en œuvre pour satisfaire les demandes des patients, il se peut cependant que le rythme des sorties et urgences ne puisse pas permettre l'attribution de votre chambre seule à votre arrivée.

* Repas :

Les repas sont servis sous réserve de contre-indication médicale.

Le jeûne pré-opératoire



-6h avant l'intervention

Vous avez le droit de manger un repas.

Exemple :

Votre intervention est prévue le mercredi à 7h. Vous pouvez vous alimenter normalement jusqu'à 1h du matin.



-2h avant l'intervention

Vous avez le droit de boire des liquides clairs :

- café / thé sans lait
- jus de fruit sans pulpe
- eau non gazeuse

Exemple :

Votre intervention est prévue le mercredi à 7h. Vous pouvez boire jusqu'à 5h du matin.



Juste avant l'intervention

Vous avez le droit de manger un chewing-gum ou sucer un bonbon.

Exemple :

Votre intervention est prévue le mercredi à 7h. Vous pouvez manger un chewing-gum ou sucer un bonbon juste avant.

Les 2 douches pré-opératoires



Les douches avant l'opération contribuent grandement à prévenir une infection post-opératoire.
Elles participent efficacement à l'élimination des germes présents naturellement sur votre peau, et réduisent ainsi le risque de contamination du site opératoire pendant l'intervention chirurgicale.

1 douche la veille au soir de l'intervention

+ 1 douche le matin de l'intervention

Avant la douche

- Enlevez vos bijoux et piercings (y compris l'alliance)
- Enlevez le vernis sur vos ongles
- Coupez vos ongles
- Brossez vos dents avec votre dentifrice habituel
- Ne pas faire de rasage, dépilation chimique ou tonte

Pendant la douche

- Utilisez le savon antiseptique prescrit par le médecin
- Faites mousser le savon jusqu'à ce que la mousse devienne blanche
- N'utilisez pas de gant de toilette
- Suivez les étapes ci-contre

Après la douche

- Séchez vous avec une serviette propre
- Habillez-vous avec des vêtements propres
- Dormez dans des draps propres
- Ne remettez ni bijoux (y compris l'alliance), ni maquillage



1. Mouiller votre corps et vos cheveux
2. Réaliser le shampoing
3. Frotter le visage et le cou en insistant derrière les oreilles
4. Frotter le haut du corps en insistant sur les aisselles et le nombril
5. Savonner le bas du corps en insistant sur les plis de l'aïne, les zones génitales et anales
6. Terminer par les pieds et rincer abondamment de haut en bas

Recommencez les étapes 2 à 6 une 2ème fois

Mon parcours d'hospitalisation



Bloc opératoire

- Je descends au bloc à pied ou en fauteuil accompagné(e) d'un brancardier.
- Je suis accueilli(e) par l'équipe opératoire.



Entrée

Admissions

J'enregistre mon entrée à l'accueil principal.



Salle de réveil

Je suis surveillé(e) jusqu'à mon réveil complet.



Bureau des sorties

J'enregistre ma sortie et je règle mon séjour.



Sortie

Salon pré-opératoire

- Je suis pris(e) en charge par l'équipe soignante au salon préopératoire.
- Je n'ai pas accès à ma chambre avant l'intervention. **Les accompagnants ne sont pas autorisés dans ce salon.**

Service de soins

- Je suis accompagné(e) dans ma chambre par un brancardier.
- **Je suis ensuite pris(e) en charge par l'équipe soignante.**
- **Mes affaires personnelles me sont restituées.**
- Un repas me sera servi ou non selon le type d'intervention.
- **Ma sortie doit être validée par un praticien et un(e) infirmier(e).** Elle s'effectuera **le matin avant 11h**. Je vérifie avec l'infirmier(e) la complétude de mes **documents de sortie**.

Mes interlocuteurs



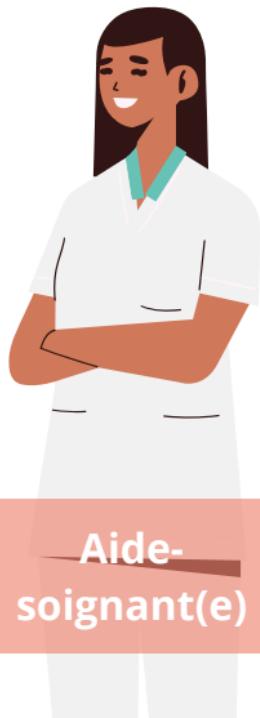
Afin de vous permettre d'identifier facilement les professionnels qui vous prendront en charge dans le service de soins, leur tenue est détaillée ci-dessous :



Docteur(e)



Infirmier (e)



Aide-soignant(e)



Brancardier

Contacts utiles



➤ Avant l'admission

- **Pour tout renseignement sur nos prestations hôtelières,** vous pouvez contacter le service des réservations au **02 31 43 33 73**
- **Si lors de la pré-admission un document est manquant,** il devra être envoyé par email à l'adresse suivante : **reser.smc@ramsaysante.fr**
- **Si vous êtes malade ou si vous souhaitez annuler l'intervention,** vous devez contacter le **secrétariat du chirurgien.**

➤ Après la sortie

- **Pour toutes questions concernant votre rétablissement,** vous pouvez joindre **le secrétariat du chirurgien** vous ayant pris en charge **OU** le secrétariat de votre médecin traitant.
- **En cas d'URGENCE,** vous pouvez contacter **le centre 15** OU notre service des urgences au **02 31 43 33 66.**



Horaires d'ouverture de l'établissement :

7h - 20h tous les jours de la semaine

Heures de visite autorisées :

12h - 20h tous les jours de la semaine